



**BUREAU  
VERITAS**

## DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

*Une information au service de la lutte contre l'effet de serre*

**(6.1.bis.public) bureaux, services administratifs, enseignement**

Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006, Décret n° 2006-1147 du 14 septembre 2006, Décret n° 2007-363 du 19 mars 2007, Arrêté du 7 décembre 2007, Arrêté du 24 décembre 2012

### A INFORMATIONS GENERALES

N° de rapport : <b>7082024</b>	Signature : 
Référence ADEME : 1752P2000003Y	
Date du rapport : <b>16/11/2017</b>	
Valable jusqu'au : <b>15/11/2027</b>	
Nature de l'ERP : 3 <sup>ème</sup> catégorie	
Année de construction : <b>1954</b>	
Diagnostiqueur : <b>BELOCCHI HELENE</b>	
Adresse : Cité administrative 89, rue Victoire de la Marne <b>52000 CHAUMONT INSEE : 52121</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> Bâtiment entier <input type="checkbox"/> Partie de bâtiment (à préciser) :	
Sth : <b>7 328,2 m<sup>2</sup></b>	
Propriétaire :	Gestionnaire (s'il y a lieu) :
Nom : <b>PRÉFECTURE DE LA HAUTE MARNE</b>	Nom :
Adresse : <b>89, rue Victoire de la Marne 52000 CHAUMONT</b>	Adresse :

### B CONSOMMATIONS ANNUELLES D'ENERGIE

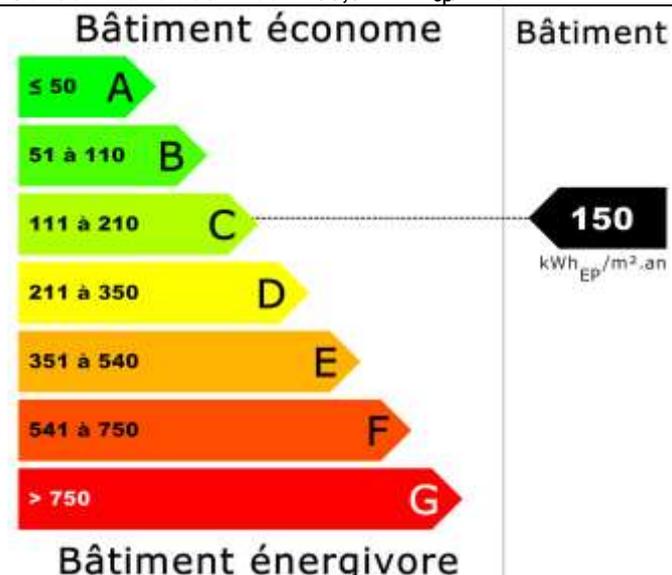
Période de relevés de consommations considérée : du 03/05/2014 au 03/05/2017

	Consommations en énergies finales (détail par énergie en kWh <sub>EP</sub> )	Consommations en énergie primaire (détail par énergie en kWh <sub>EP</sub> )	Frais annuels d'énergie En € (TTC)
<b>Bois, biomasse</b>			
Electricité	<b>Electrique 217 433,33</b>	<b>560977,98</b>	<b>27 544,33 €</b>
Gaz	<b>Gaz naturel 538 806,31</b>	<b>538806,31</b>	<b>31 701,33 €</b>
<b>Autres énergies</b>			
Production d'électricité à demeure			
Abonnements			<b>495,63 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 099 784,29</b>	<b>59 741,30 €</b>

#### Consommations énergétiques

(en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, le refroidissement, l'éclairage et les autres usages, déduction faite de la production d'électricité à demeure

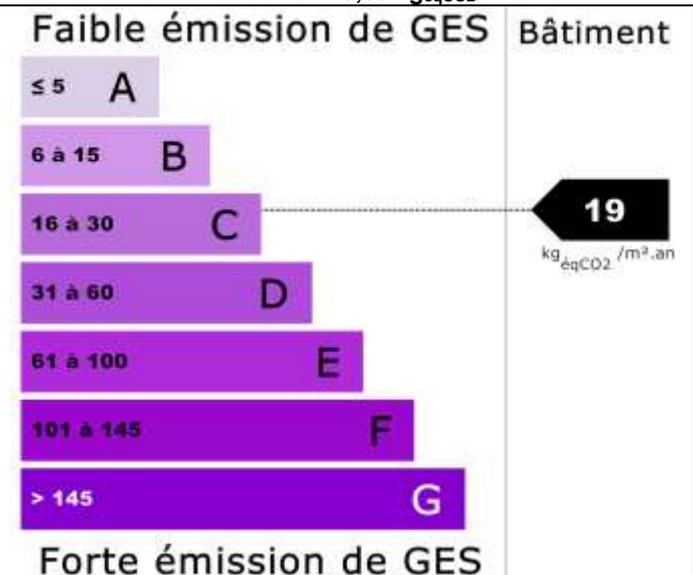
Consommation estimée : **150,07 kWh<sub>EP</sub>/m<sup>2</sup>.an**



#### Emissions de gaz à effet de serre (GES)

pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, le refroidissement, l'éclairage et les autres usages

Estimation des émissions : **19,69 kg<sub>eqCO2</sub>/m<sup>2</sup>.an**



<b>C</b>	<b>DESCRIPTIF DU BÂTIMENT (OU DE LA PARTIE DE BÂTIMENT) ET DE SES EQUIPEMENTS</b>
<b>C.1</b>	<b>DESCRIPTIF DU BATIMENT (OU DE LA PARTIE DU BATIMENT)</b>

<b>TYPE(S) DE MUR(S)</b>					
--------------------------	--	--	--	--	--

Intitulé	Type	Surface (m <sup>2</sup> )	Donne sur	Epaisseur (cm)	Isolation
Mur parement	Mur brique avec gaines techniques sans trappe étanches		Extérieur	50	Epaisseur : 5 cm (intérieure)
Mur pierre étage inférieur	Pierre de taille moellons constitués d'un seul matériau / inconnu		Extérieur	30	Epaisseur : 5 cm (intérieure)
Paroi vitrée	Mur avec vitrage en surface , par d'isolation sous les tablettes		Extérieur	30	Epaisseur : 5 cm (intérieure)

<b>TYPE(S) DE TOITURE(S)</b>					
------------------------------	--	--	--	--	--

Intitulé	Type	Surface (m <sup>2</sup> )	Donne sur		Isolation
Combles rénovés	Plaques de plâtre		Combles perdus		Epaisseur : 20 cm (extérieure)

<b>TYPE(S) DE PLANCHER(S) BAS</b>					
-----------------------------------	--	--	--	--	--

Intitulé	Type	Surface (m <sup>2</sup> )	Donne sur		Isolation
Sous-sol isolé	Dalle béton		Local non chauffé		Epaisseur : 5 cm (extérieure)

<b>TYPE(S) DE MENUISERIE(S)</b>					
---------------------------------	--	--	--	--	--

Intitulé	Type	Surface (m <sup>2</sup> )	Donne sur	Présence de fermeture	Remplissage en argon ou krypton
Portes vitrées	Métallique Vitrée 30-60% double vitrage		Extérieur		
Portes opaques	Métallique Opaque pleine				
Fenêtre niveau inférieur	Fenêtres coulissantes, Menuiserie métallique à rupture de pont thermique - double vitrage vertical (e = 10 mm)			Non	Non
Fenêtre imposte étages oscillantes	Fenêtres battantes, Menuiserie métallique à rupture de pont thermique - double vitrage vertical (e = 12 mm)			Non	Non
Fenêtre sanitaires	Fenêtres battantes, Menuiserie métallique sans rupture de pont thermique - simple vitrage vertical			Non	Non

**C.2 DESCRIPTIF DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE ET DE REFROIDISSEMENT**
**TYPE(S) DE SYSTEME(S) DE CHAUFFAGE**

Type de système	Type d'énergie	Puissance nominale	Rendement	Veilleuse	Date de Fabrication	Rapport d'inspection	Individuel / Collectif
Convecteur électrique NFC zones niveau inférieur DDCSPD	Electrique			Non	1990	Non requis	Individuel
Chaudière DE DIETRICH GT339 plancher chauffant au rez-de-chaussée et radiateurs dans les étages	Gaz naturel	196 kW		Non	2010	Absent	Collectif

**Types d'émetteurs liés aux systèmes de chauffage**

Convecteur électrique NFC (surface chauffée : 900 m²)

Plancher chauffant à eau (Avant 1980), basse température (surface chauffée : 1000 m²)

Radiateur eau chaude (Avant 1980), avec robinet thermostatique, à chaleur douce (surface chauffée : 5438,2 m²)

**TYPE(S) DE SYSTEME(S) DE REFROIDISSEMENT**

Type de système	Surface climatisée (m²)
Divers climatiseurs DRV locaux serveur	40

**C.3 DESCRIPTIF DU SYSTÈME D'EAU CHAUDE SANITAIRE**
**TYPE(S) DE SYSTEME(S) D'EAU CHAUDE SANITAIRE**

Type de système	Type d'énergie	Puissance nominale	Rendement	Veilleuse	Date de Fabrication	Rapport d'inspection	Individuel / Collectif
Chauffe-eau vertical 150L dans les combles	Electrique			Non		Non requis	Individuel
Chaudière DE DIETRICH GT339 plancher chauffant au rez-de-chaussée et radiateurs dans les étages	Gaz naturel	196 kW		Non	2010	Absent	Collectif

**C.4 DESCRIPTIF DU SYSTÈME DE VENTILATION**
**TYPE DE SYSTEME DE VENTILATION**

Type de système	Menuiseries sans joint	Cheminée sans trappe
Ventilation mécanique auto réglable avant 1982	Non	Non

**C.5 DESCRIPTIF DU SYSTÈME D'ECLAIRAGE**
**TYPE DE SYSTEME D'ECLAIRAGE**

Type de système
Néons avec ballasts

**C.6 DESCRIPTIF DES AUTRES SYSTEMES**

**AUTRES EQUIPEMENTS CONSOMMANTS DE L'ENERGIE**

Type de système

Ascenseurs et équipement informatique

**C.7 NOMBRE D'OCCUPANTS : de 701 à 1500****C.8 DESCRIPTIF DES EQUIPEMENTS UTILISANT DES ENERGIES RENOUVELABLES - AUCUN -**

Quantité d'énergie d'origine renouvelable apportée au bâtiment :

Néant

**D NOTICE D'INFORMATION****Pourquoi un diagnostic dans les bâtiments publics**

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer les différents locaux entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

**Factures et performance énergétique**

La consommation est estimée sur la base de factures d'énergie et des relevés de compteurs d'énergie. La consommation ci-dessus traduit un niveau de consommation constaté. Ces niveaux de consommations peuvent varier de manière importante suivant la qualité du bâtiment, les équipements installés et le mode de gestion et d'utilisation adoptés sur la période de mesure.

**Énergie finale et énergie primaire**

L'énergie finale est l'énergie utilisée dans le bâtiment (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour en disposer, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle utilisée en bout de course.

L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

**Constitution de l'étiquette énergie**

La consommation d'énergie indiquée sur l'étiquette énergie est le résultat de la conversion en énergie primaire des consommations d'énergie du bien indiquée.

**Énergies renouvelables**

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure (sur le bâtiment ou à proximité immédiate).

**Commentaires :**

## **Conseils pour un bon usage**

La gestion des intermittences constitue un enjeu capital dans ce bâtiment : les principaux conseils portent sur la gestion des interruptions ou des ralentis des systèmes pour tous les usages (chauffage, ventilation, climatisation, éclairage ou autres).

### **Gestionnaire énergie**

- Mettre en place une planification énergétique adaptée à votre collectivité ou établissement.

### **Chauffage**

- Vérifier la programmation hebdomadaire jour/nuit et celle du week-end.
- Vérifier la température intérieure de consigne en période d'occupation et en période d'inoccupation.
- Réguler les pompes de circulation de chauffage : asservissement à la régulation du chauffage, arrêt en dehors des relances.

### **Ventilation**

- Si le bâtiment possède une ventilation mécanique, la programmer de manière à l'arrêter ou la ralentir en période d'inoccupation.

### **Eau chaude sanitaire**

- Arrêtez les chauffe eau pendant les périodes d'inoccupation
- Changer la robinetterie traditionnelle au profit de mitigeurs

### **Confort d'été**

- Installer des occultations mobiles sur les fenêtres ou les parois vitrées s'il n'en existe pas.

### **Eclairage**

- Profiter au maximum de l'éclairage naturel. Eviter d'installer les salles de réunion en second jour ou dans des locaux sans fenêtre.
- Remplacer les lampes à incandescence par des lampes basse consommation.
- Installer des minuteurs et/ou des détecteurs de présence, notamment dans les circulations et dans les sanitaires.
- Optimiser le pilotage de l'éclairage avec, par exemple, une extinction automatique des locaux la nuit avec possibilité de relance.

### **Bureautique**

- Opter pour la mise en veille automatique des écrans d'ordinateurs et pour le mode économie d'énergie des écrans lors d'une inactivité prolongée (extinction de l'écran et non écran de veille).
- Veiller à l'extinction totale des appareils de bureautique (imprimantes, photocopieurs) en période de non utilisation (la nuit par exemple) ; Ils consomment beaucoup d'électricité en mode veille.
- Opter pour le regroupement des moyens d'impression (imprimantes centralisées) ; les petites imprimantes individuelles sont très consommatrices.

### **Sensibilisation des occupants et du personnel**

- Sensibiliser le personnel à la détection de fuites d'eau afin de les signaler rapidement.
- Veiller au nettoyage régulier des lampes et des luminaires, et à leur remplacement en cas de dysfonctionnement.
- Veiller à éteindre l'éclairage dans les pièces inoccupées, ainsi que le midi et le soir en quittant les locaux.
- Sensibiliser les utilisateurs de petit électroménager : extinction des appareils après usage (bouilloires, cafetières), dégivrage régulier des frigos, priorité aux appareils de classe A ou supérieure.
- En été, utiliser les occultations (stores, volets) pour limiter les apports solaires dans les bureaux ou les salles de classe.

### **Compléments**

**E RECOMMANDATIONS D'AMELIORATION ENERGETIQUE**

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire les consommations d'énergie du bâtiment ou de la partie de bâtiment.

Projet	Mesures d'amélioration	Commentaires
Simulation 1	Isoler la partie la partie sous tablette derrière les radiateurs	
Simulation 1	Mettre des trappes isolantes et étanches aux accès des gaines techniques dans les bureaux	
Simulation 1	Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtre en vitrage peu émissif pour celles de l'étage semi-enterré	
Simulation 1	Mettre des stores occultants pour cellule ressources humaines	
Simulation 1	Relamper en LED et mettre de la détection dans les couloirs	
Simulation 1	Chauffage électrique : Remplacement des anciens convecteurs électriques par des émetteurs rayonnants au minimum dans l'étage inférieur	
Simulation 1	Reprogrammer le chauffage avec mise en route du réduit 1h plus tôt ( 16h au lieu de 17h)	
Simulation 1	Isolation des canalisations de chauffage hors du volume chauffé par manchons isolants : tous les réseaux ne sont pas en état	
Simulation 1	Mettre des pompes à vitesses variable sur les 3 départs de chauffage en chaufferie	

**Commentaires :**

Néant

**Les travaux sont a realiser par un professionnel qualifie.**

Pour plus d'informations :

[www.logement.gouv.fr](http://www.logement.gouv.fr) rubrique performance energetique

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

**F CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR**

Signature



**Etablissement du rapport :**

Fait à **CHAMPIGNY** le **16/11/2017**

Cabinet : **BUREAU VERITAS EXPLOITATION**

Nom du responsable : **ROLAND Joachim**

Désignation de la compagnie d'assurance : **MSIG Insurance Europe AG**

N° de police : **F210.16.0414**

Date de validité : **31/12/2017**

Date de visite : **03/05/2017**

Le présent rapport est établi par **BELOCCHI HELENE** dont les compétences sont certifiées par : **BUREAU VERITAS CERTIFICATION FRANCE**

**Le Guillaumet**

**60, avenue de Général de Gaulle 92046 PARIS LA DEFENSE**

N° de certificat de qualification : **2641088**

Date d'obtention : **17/09/2013**

Version du logiciel utilisé : **AnalysImmo DPE-3CL2012 version 2.1.1**

## CERTIFICAT DE QUALIFICATION

**BUREAU VERITAS**  
CertificationCertificat  
Attribué à**Madame Hélène BELOCCHI**

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code de la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité.

## DOMAINES TECHNIQUES

	Références des arrêtés	Date de Certification originale	Validité du certificat
DPE avec mention	Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification	17/09/2013	16/09/2018

La validité du certificat peut être vérifiée en se connectant sur le site : [www.bureauveritas.fr/certification-diag](http://www.bureauveritas.fr/certification-diag)Date : 19/09/2013  
Numéro de certificat : 2641088**Jacques MATILLON**  
Directeur GénéralBUREAU EN CHARGE : Bureau Veritas Certification France - 60, avenue du Général de Gaulle - 92046 Paris La Défense  
BUREAU EMETTEUR : Bureau Veritas Certification France - 41, chemin des Peupliers - BP 58 - 69573 Dardilly Cedex